



Section Sportive Scolaire FOOTBALL

COLLEGE GRANDE BASTIDE.



DOCUMENT A LIRE ET A CONSERVER !

Votre fille s'est engagée en section sportive scolaire. Si sa candidature a retenu toute notre attention, elle est aussi le choix de l'enfant et de la famille. Intégrer ce dispositif implique de respecter un cadre et des règles de fonctionnement dont vous devez prendre connaissance.

LES ENTRAÎNEMENTS

- La présence aux entraînements est obligatoire.
- La réglementation des cours d'EPS s'applique aux entraînements de section sportive (absences, dispenses, tenue, ...)
- En cas d'absence, le retour en cours se fait avec un justificatif.
- **En cas de dispense, quelle que soit sa durée, la présence en cours est obligatoire. Des tâches d'arbitrage ou d'observation seront proposées.** En cas de difficultés à se déplacer, l'élève restera en permanence pour faire ses devoirs, après avoir manifesté sa présence auprès de son professeur.
- Une dispense ponctuelle (1 séance) peut être justifiée par les parents (carnet de liaison).
- Une dispense longue durée (1 semaine et plus) doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical.
- Les entraînements se dérouleront :
 - Le mardi et le jeudi de 15h30 à 17h30 au stade Eynaud.
 - Le déplacement s'effectuera à pied sous la responsabilité du professeur.
 - **Les élèves seront libérées devant le collège à 17h30. Aucune élève externe ne pourra se rendre directement au stade à 15h30. Toutes les élèves, sans exception, seront accompagnées par le professeur au collège pour 17h30.**
 - Des entraînements seront ponctuellement organisés sur les installations du collège (futsal, tennis ballon et beach soccer). Prévoir une tenue adaptée à la forme de pratique (basket pour le tennis ballon ou le futsal, ...)
 - Prévoir une tenue d'entraînement adaptée aux conditions météorologiques.
 - En cas de pluie fine, les entraînements seront maintenus.
 - En cas de pluie orageuse, les cours se dérouleront en salle de classe, au collège (formation jeune arbitre, principes tactiques, ...)

L'ÉVALUATION

- Une note et une appréciation seront délivrées à la fin de chaque semestre et figureront sur le bulletin.
- L'évaluation porte sur :
 - Le travail et le comportement à chaque séance.
 - L'assiduité.
 - Les progrès réalisés.
 - L'implication dans la formation « jeune arbitre ».

L'ASSOCIATION SPORTIVE

- L'inscription à l'Association sportive (AS) est **obligatoire** pour les élèves de section sportive.
- Vous devez retourner les documents d'inscription le **mardi 10/09** au plus tard (autorisation parentale, certificat médical et cotisation)
- La cotisation de 50€ se règle par chèque, en espèces ou avec la carte « collégien de Provence ».
- **Si vous n'avez toujours pas reçu la carte, vous devrez impérativement établir un chèque (qui ne sera pas encaissé avant le 1er novembre). Celui-ci vous sera rendu dès la remise de la carte.**
- La participation aux compétitions est **obligatoire** (2 ou 3 mercredis dans l'année). **L'assiduité et les prestations sont pris en compte dans les critères de notation.**
- Le calendrier des matchs vous sera communiqué dès que possible.
- Les déplacements se feront en car et seront encadrés par le professeur et les éducateurs intervenants.
- En cas de départ le matin, l'absence aux cours sera excusée **mais le travail devra être rattrapé.**

L'ATTITUDE

- **La Section Football doit être un vivier exemplaire en matière de « conduite » et de « travail ». Chaque élève doit s'investir pour progresser au regard de lui-même.**
- Les punitions, retenues ou sanctions peuvent entraîner une exclusion temporaire de section (les résultats scolaires n'entrent pas en compte dans la décision d'une exclusion).
- En cas d'exclusion temporaire, l'élève assiste à la séance d'entraînement mais ne pratique pas (arbitrage et/ou observation)
- **Toutes les punitions reçues devront être immédiatement annoncées et expliquées à M. GRANGEAT sous peine d'être automatiquement exclue d'entraînement.**
- En cas de comportement inadapté ou de manquement grave aux règlements, une exclusion définitive peut être prononcée.